



LISTES DES COLLÈGES DE SEINE-MARITIME QUI SORTIRAIENT DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE AVEC LES ÉCOLES ASSOCIÉES

Dans l'académie, 9 collèges ont été annoncés par la Recteur quittant l'Éducation Prioritaire, 6 en Seine-Maritime et 3 dans l'Eure. En Seine-Maritime, 19 écoles quitteraient ainsi l'Éducation Prioritaire.

Collèges/Écoles	Villes	2014	2015
COLLÈGE BRAQUE	DIEPPE	RRS	
École maternelle Delaunay-Laurencin	Dieppe	RRS	
École élémentaire Sonia Delaunay	Dieppe	RRS	
École élémentaire Jules Michelet	Dieppe	RRS	
École maternelle Valentin Feldmann	Dieppe	ZEP	
École élémentaire Jules Ferry	Dieppe	ZEP	
COLLÈGE JEAN RENOIR	GRAND-COURONNE	RRS	
École maternelle Victor hugo	Grand-Couronne	RRS	
École élémentaire Victor Hugo	Grand-Couronne	RRS	
COLLÈGE ÉDOUARD BRANLY	LE GRAND-QUEVILLY	RRS	
École maternelle Louis Pasteur	Le Grand-Quevilly	RRS	
École élémentaire Curie-Jaurès	Le Grand-Quevilly	RRS	
COLLÈGE PAUL BERT	FÉCAMP	RRS	
École maternelle du Parc	Fécamp	RRS	
École maternelle Pavillon de l'Enfance	Fécamp	RRS	
École élémentaire Albert Camus	Fécamp	RRS	
École élémentaire François Rabelais	Fécamp	RRS	
COLLÈGE PABLO PICASSO	HARFLEUR	RRS	
École maternelle Germaine Coty	Harfleur	RRS	
École maternelle André Gide	Harfleur	RRS	
École maternelle Françoise Dolto	Harfleur	RRS	
École élémentaire Les Caraques	Harfleur	RRS	
École élémentaire André Gide	Harfleur	RRS	
École élémentaire Fleurville	Harfleur	RRS	
COLLÈGE EUGÈNE DELACROIX	VALMONT	RRS	

Pour la CGT Educ'action, ces sorties sont inadmissibles d'autant que le contexte socio-économique ne s'est pas réellement amélioré ces dernières années (augmentation du chômage, précarité, licenciements...) et les familles en subissent toujours les conséquences. Dans certains collèges où la mixité sociale a pu avoir des effets positifs pour les élèves, la sortie de l'Éducation Prioritaire risque de remettre en cause tout ces effets par des conditions de travail pour les enseignants et des conditions d'enseignement pour les élèves dégradées. Dans les écoles, la situation risque d'être dramatique. À cause de la sortie de l'Éducation Prioritaire du collège, le Rectorat nie le contexte de certaines écoles qui cumulent tous les critères pour rester non seulement en Éducation Prioritaire mais parfois même pour être classées en REP+. La seule attention particulière qui doit être retenue c'est le reclassement en Éducation Prioritaire.